

Jeudi 26 avril 2018 – N°3293

Médaillés d'or présents lors de l'Assemblée Générale



Monsieur Jean-Louis SILORET



Monsieur Patrick ASHFORD



Retrouver les activités de votre ligue régionale sur sa page Facebook à l'adresse suivante :

<https://www.facebook.com/iledefranceNatation/>

163, boulevard Mortier 75020 PARIS - Tel. : 01 40 31 19 20

<http://www.lif-natation.fr> - email : lif@lif-natation.fr

Siret : 784 808 818 000 24 - NAF 9312 Z - N° de déclaration d'existence : 117 522 584 75

RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 7 AVRIL 2018

1. Appel nominal des clubs par la Secrétaire Générale

CD 75	Clubs	Représenté par			Nombre de voix
1	Stade Français	Mme	Françoise	NOYER	6
2	Club des Nageurs de Paris	Mme	Marieke	HOEDTS	16
3	CN Epinette Pars	M.	Laurent	REGNA	12
4	Montmartre Natation	M.	Frédéric	COUSSERAN	3
5	Paris Aquatique	M.	Xavier	BEHAEGHEL	11
6	SCUF Paris	M.	Sébastien	DUFRAIGNE	14
7	Racing Club de France	M.	Jean-Paul	CLEMENCON	18
					80

CD 77	Clubs	Représenté par			Nombre de voix
1	Coulommiers Natation	M.	Patrick	ASHFORD	6
2	US Vaires	M.	Christophe	GUILLOTIN	5
3	Lagny-sur-Marne Natation	Mme	Vanessa	BOULOUY	9
4	CN Val Maubuée	M.	Jean-Jacques	BEURRIER	13
5	Provins Natation	M.	Bertrand	NONAT	5
6	AS NS Les aquarines	Mme	Christelle	CHAPEYROUT	4
7	CN Melun Val de Seine	Mme	Sylvie	CAUDRILLIER	5
8	Moissy Sport Natation	M.	Fabien	LEMAIRE	7
					54

CD 78	Clubs	Représenté par			Nombre de voix
1	US Conflans-Ste-Honorine	Mme	Virginie	VLIMANT	9
2	SN Versailles	Mme	Lise	MARTIN	18
3	CNO St-Germain-en-Laye	Mme	Fabienne	CHARLOPIN	16
4	Aqua Vallée-de-Chevreuse	M.	Jean-Louis	SAINT-VENANT	15
5	CSN GUYANCOURT	Mme	Marie-Agnès	BOUCHARD	16
					84

CD 91	Clubs	Représenté par			Nombre de voix
1	Etampes Natation	Mme	Elisabeth	PICAULT	12
2	CN Brunoy-Essonne	M.	François	VALENTIN	12
3	CN Viry-Châtillon	Mme	Martine	GRODARD	14
4	ES Massy Natation	M.	Olivier	CANET	17
5	SN Montgeron	M.	Antoine	EUGENE	6
6	US Grigny	M.	Satish	DJEARAMIN	12
7	Yerres Natation	M.	Thierry	JACQUEMART	12
8	Bondoufle Amical Club	M.	Cyril	RIMBERT	6
9	CN St-Michel-sur-Orge	Mme	Patricia	MERMOZ	12
10	CN Mennecy 91	Mme	Magali	BOULANGER	3
11	EN Longjumeau	M.	Yves	DALMASIE	14
					120

CD 92	Clubs	Représenté par			Nombre de voix
1	AC Boulogne-Billancourt	M.	Jean-Sébastien	CORBEELS	14
2	CSM Clamart	M.	Patrick	PARAKIAN	17
3	Stade Français O Courbevoie	Mme	Malou	VU VAN	7
4	SCM Châtillon Natation	M.	Johnny	ROCHER	6
5	Nymphéa Rueil-Malmaison	M.	Gilles	RULLIERE	3
6	Olympique La Garenne-Colombes	M.	Stéphane	COMBES	17
7	Garches Aqua'sports	Mme	Jocelyne	MOLLET	3
8	Colombes Natation	M.	Sylvain	LECOURT	14
					81

CD 93	Clubs	Représenté par			Nombre de voix
1	CN Noisy-le-Sec	Mme	Julie	EISSEN	5
2	CN Livry-Gargan	M.	Cyril	MIQUELAJAUREGUI	4
3	RSC Montreuil	Mme	Claudie	ARNAUD	15
4	CS Nautique Noisy-le-Grand	M.	Christian	HONORE	5
5	AC Villepinte	M.	Pascal	FERRER	14
6	Jeanne d'Arc Drancy	M.	Jean-Jacques	ANDRE	6
7	NC Marville	M.	Vincent	BRUNEAU	3
					52

CD 94	Clubs	Représenté par			Nombre de voix
1	VGA St-Maur	M.	Jean-Louis	SILORET	13
2	US Ivry-sur-Seine	M.	Pierre	HUNAUT	3
3	SCN Choisy-le-Roi	M	Otheman	GUERGUADJ	13
					29

CD 95	Clubs	Représenté par			Nombre de voix
1	Cergy Pontoise natation	M.	Hervé	CASTERA	17
2	AS Val d'Oise L'Isle-Adam	M.	Rémi	BOUXOM	3
3	AAS Sarcelles Natation 95	M.	Guy	CANZANO	15
4	Caneton Club de Beaumont	M.	Régis	BARON	14
5	Ermont Natation Artistique	Mme	Francine	OCHANDO	4
6	Entente 95 Sannois Natation	Mme	Christelle	CASTAGNI	3
7	Etoile Saint-Leu Natation	Mme	Françoise	BROCHOT	5
8	Taverny S.N 95	M.	Gérard	VERNEAU	6
9	Cergy Nat Synchro	Mme	Marie-France	DECROIX	3
					70

TOTAL : 58 clubs représentés avec 570 voix

2. Rappel sur les droits de vote à l'AG, selon les statuts

Marieke HOEDTS, trésorière de la Ligue, rappelle que, pour pouvoir voter à l'Assemblée Générale, les clubs doivent être à jour de leur paiement. Elle cite les clubs non à jour à la date de l'AG. Comme il n'y a pas eu d'informations avant l'AG, il est décidé à l'unanimité de laisser ces clubs voter.

3. Accueil du Président de la Ligue Ile-de-France de Natation, Jean-Jacques BEURRIER

« Bonjour à tous, bonjour à Mme Evelyne CIRIEGI, présidente du CROS Ile-de-France, merci d'accueillir M. Serge BRUNET, Vice-Président de la FFN qui représente M. Gilles SEZIONALE, notre président, la présence fédérale est importante pour notre engagement.

Merci d'excuser :

M. Patrick KARAM, vice-président chargé des sports, de la jeunesse et de la vie associative au Conseil régional, Mme Christèle GAUTIER, responsable du pôle sport à la DRJSCS, Mme Sophie RIGAULT, Vice-présidente du Conseil Départemental de l'Essonne et M. François PERNETTE, directeur des sports au Conseil Départemental de l'Essonne.

Vous avez été accueillis par un café et quelques viennoiseries, qui nous ont été offerts par le Comité de l'Essonne de Natation et particulièrement par son Président Rémi HEURTEL. Un grand merci au Comité Départemental pour avoir répondu présent très rapidement.

En tout premier lieu, j'aimerais que nous ayons une pensée pour tous les amis de la natation qui nous ont quittés depuis notre dernière assemblée générale. Pour ma part, je tiens à en citer 2, non que les autres soient moins importants à mes yeux, mais ces 2 figures ont marqué notre région et au-delà :

- Eric KIRCHBERG qui avait 68 ans, il était président du CSVO Montmorency et a beaucoup œuvré pour le plongeon ;
- Georges PECHERAUD qui avait 92 ans, avec 60 ans de présidence du CNP, 15 ans à la présidence du Comité Régional, 8 ans comme secrétaire général de la FFN, dont il était devenu membre honoraire.

Je vous demande donc de respecter une minute de silence en leur mémoire.

Merci

C'est toujours un exercice difficile de faire un rapport moral sur une saison pour les actions et sur l'année civile pour les comptes. Je remercie Aline MICHELET pour la rédaction du rapport moral qu'elle vous présentera ensuite. Je vais essayer de ne pas reprendre ses propos et axer

ces mots d'accueil sur la fin de saison et sur le début de celle-ci, pour aller vers l'avenir.

Ce mot d'accueil est le premier de cette nouvelle olympiade et vous verrez dans mon intervention sur la réforme de la licence et dans celle de Serge BRUNET que les projets envisagés par la nouvelle équipe fédérale, sont en route.

D'ores et déjà, l'AG extraordinaire de la FFN, en décembre, a validé que :

- l'élection du Comité Directeur de la FFN serait effectuée par l'ensemble des clubs avec une représentativité « 1 licence = 1 voix » ;
- l'âge des élus du Comité Directeur ne pourra pas dépasser 70 ans au 1^{er} janvier de l'année électorale ;
- le président ne pourra pas effectuer plus de 2 mandats.

Lors de la prochaine AG, il sera proposé une évolution du nombre de représentants par région. Pour notre part, nous avons proposé d'ajouter à nos 3 délégués du comité directeur, 2 représentants de club et 2 présidents départementaux. Ce sujet est encore en débat.

Le PPF (Projet de Performance Fédéral) a enfin vu le jour. Il doit donc se décliner en Ile-de-France. Nous avons travaillé dans ce sens et avons proposé des clubs à potentiel. Bien sûr, il reste à discuter avec les responsables techniques et les présidents de ces clubs, pour que tous rentrent dans le cahier des charges des Centres d'Accession et de Formation (CAF).

L'idée que je tiens à défendre, sur le plus long terme et dans le cadre du PPF, est l'installation d'un pôle régional d'entraînement dans la future piscine olympique dans le cadre de l'héritage « Paris 2024 ». Attention, 2024, c'est demain.

Un petit mot sur le CNDS qui est difficile à mettre en œuvre et dont les montants de subventions sont en baisse significative. C'est toujours avec appréhension que nous voyons arriver le moment de rédiger les comptes rendus de la saison passée et les projets pour l'année, mais Aline, Fanny, Marieke et Xavier n'ont pas ménagé leurs efforts pour rendre, en temps et en heure, un projet global en relation avec le PSTC, présenté l'an dernier, et les orientations 2018 du CNDS. Je remercie Dominique BASSET et Christèle GAUTIER qui nous aident à monter les projets qui pourront être retenus. Le « haut niveau » sera, quant à lui, soutenu dans le cadre des financements de la DRJSCS.

Les partenaires fédéraux seront des partenaires pour les clubs et, pour preuve, vous serez destinataires d'un mail de la LIFN et du CIC-Crédit Mutuel qui permettra aux bénévoles, encadrants

et dirigeants de vos clubs de profiter d'une gratuité sur les services bancaires à l'ouverture d'un compte (d'une valeur de 150€ pour un licencié et 500€ pour un club).

De plus, AG2R nous propose de faire un bilan de vos points, en vue de la retraite, et ce, gratuitement (valeur 1000€). Ce partenariat est original, il est en quelque sorte une reconnaissance de votre engagement et de soutien différent.

Après des discussions acharnées avec la DTN et afin d'obtenir une stabilité et une continuité indispensable pour mener à bien tous nos projets, je vais faire état des mouvements des cadres techniques.

Je tiens à remercier tout particulièrement Carole ANDRACA, qui a souhaité continuer sa carrière en province. Elle a beaucoup œuvré pour notre région. Elle vient d'être remplacée par Cyrill HARDY sur ses missions à l'ERFAN.

Merci aussi à Eric REBOURG qui entraînait le pôle France à l'INSEP, il a été remplacé par Mathias MERCADAL. Yann-Even GRALL et Pierre ANDRACA n'ont plus de missions régionales.

Jean-Lionel REY nous a rejoint début janvier et soutient la partie haut niveau de la natation course.

Gwénaél BORDAIS est affecté en Ile-de-France suite à la réussite de son concours comme professeur de sport. Il suit, en 2018, la formation de cadre technique en vue de sa titularisation, mais s'est complètement investi auprès de la commission natation course.

Je suis confiant sur l'avenir, avec cette équipe de cadres techniques, à laquelle il faut ajouter Clémence MONNERY, Pascal MEYET, Michel COCOUCH, Jean-Michel MATTIUSI et Robin PLA, pour que nos projets soient menés avec enthousiasme et persévérance. Je n'ai pas oublié Dominique BASSET, notre Directeur Technique Régional, qui fait un travail de terrain que beaucoup pourront saluer, tout en gérant la coordination des CTS. Je sais que, par cette phrase, je réduis son domaine d'intervention. Il ne m'en voudra pas, je l'espère.

Du côté des salariés, Xavier BEHAEGHEL a pris le poste de directeur général, en conservant la comptabilité. Je le remercie pour tout ce qu'il apporte en soulageant la charge des élus. Un grand merci à Fanny FRANCEZ, Christine GRANAL, Nathalie LAVOIX, Nicolas BLAISE et Jérôme CHASTAGNER pour leur investissement et les changements de missions de certains, suite au départ de Caroline AUBEUF.

Toutefois, je regrette le départ de Fanny, avant la saison prochaine, qui souhaite reprendre des études pour changer de voie professionnelle, un grand merci pour avoir accompli sa mission de chargée de développement.

Coté élus, il est toujours difficile de faire avec la sensibilité de chacun et nous avons donc changé de trésorier. Sébastien DUFRAIGNE, sur-occupé professionnellement, a laissé sa place à Marieke HOEDTS. Laurent VIQUERAT a souhaité quitter sa place de Vice-Président du pôle sport et Sylvie CAUDRILLIER a stoppé la présidence de la commission natation course, mais j'ai le sentiment qu'elle continue à en faire autant qu'avant.

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont œuvré, et ils se reconnaîtront, auprès de la Ligue.

Notre région a besoin de tous ces acteurs.

N'hésitez pas à faire appel à tous ces professionnels et bénévoles, bien évidemment !

Merci à Aline, Patrick, Noëlle, Marieke, Xavier et Dominique pour leur investissement tous les mardis. Je souhaite que vous applaudissiez toute cette équipe de bénévoles, cette équipe de salariés et cette équipe de cadres techniques. »

4. Homologation du PV de l'AG du samedi 25 février 2017 à PARIS

La Secrétaire Générale interroge l'assemblée qui n'émet ni remarque, ni question.

→ le PV est adopté à l'unanimité.

5. Homologation des PV des réunions du Comité directeur et du Bureau depuis la dernière AG

Mme Aline MICHELET interroge à nouveau les personnes présentes. Aucune remarque n'est faite.

→ les PV sont adoptés à l'unanimité.

6. Rapport moral de la Secrétaire Générale, Aline MICHELET

La Secrétaire Générale ne lit pas son rapport moral car l'assemblée en a pris connaissance. Ni remarque, ni question n'étant exprimées,

→ le rapport moral est adopté à l'unanimité.

7. Rapport du pôle Sport

7.1 Rapport de la commission Natation Course

→ le rapport est adopté à l'unanimité.

7.2 Rapport de la commission Eau Libre

→ le rapport est adopté à l'unanimité.

7.3 Rapport de la commission Water-polo par Gérard VENEAU

La Secrétaire Générale nous indique que Gérard VENEAU devrait arriver dans la matinée pour répondre aux questions sur le Water-polo.

7.4 Rapport de la commission Natation Artistique par Marie-Christine MONGIAT

Marie-Christine remercie toutes les personnes qui travaillent avec elle pour faire fonctionner la commission. Elle reste à disposition des personnes qui auraient des questions sur le compte-rendu.

→ le rapport est adopté à l'unanimité

7.5 Rapport de la commission plongeon par Michel BOUSSARD

Michel prend la parole en disant qu'il reste à disposition des personnes qui souhaitent venir le voir. Cependant, il souhaite souligner deux points :

- Le plongeon est résolument une discipline troublante, ce qui explique son état de faiblesse, au niveau régional mais aussi au niveau national. Il y a une grande distorsion entre les populations qui pratiquent et les résultats du plongeon. Le plongeon français est capable de produire des élites performantes au niveau européen et mondial (titre de Champion d'Europe et champion du monde) mais les plongeurs sont peu nombreux, ce qui fragilise la situation. Le plongeon a bonne presse et pourtant très peu s'y engage et parmi ceux-là, trop disparaissent rapidement. Tous les sujets qui intéressent le niveau régional, intéressent aussi le niveau national puisqu'il y a peu de pratiquants et il n'existe donc aucune frontière.

- On ne connaît pas l'impact des JO 2024 sur la Ligue Ile-de-France de Natation, mais on peut penser qu'il y aura un impact majeur en plongeon puisque la fosse à plongeon qui sera construite est unique en France. Il n'y a actuellement aucun lieu pour organiser une compétition internationale en France. Mais, la situation est toujours fragile et on peut s'interroger sur l'identité des plongeurs qui plongeront en 2024. En tout cas, ce ne seront pas les plongeurs actuels. La FFN s'interroge : où sont les plongeurs de 2024 ?

Michel évoque le PPF. Ce PPF a institué 2 sortes de structures : une en haut niveau et une en régionale. Pour le plongeon, la FFN a lancé une opération de détection d'éventuels candidats : 7 candidatures pour toute la France. 3-4 pourront être retenues.

Dans le cadre de ce PPF, la LIFN est directement concernée, car l'INSEP sera une structure possible d'accession au

haut niveau (gérée par la Ligue). Dominique BASSET et Clémence MONNERY devront se pencher sur cette affaire d'accession au haut niveau. Michel BOUSSARD souhaite avoir l'appui de la LIFN, de la FFN et des clubs de plongeon en Ile-de-France.

Jean-Louis SILORET (VGA St Maur) s'interroge sur la prospection faite sur les jeunes dans les clubs. Qu'en est-il également des infrastructures ? Benjamin AUFFRET s'entraîne à Barcelone car il n'y a pas de piscine accessible, la piscine de Montreuil étant souvent fermée pour préparer des compétitions notamment l'Open de France de Natation Artistique et les Gay Games. Est-ce normal ? Il y a donc un problème au niveau des infrastructures.

Jean-Jacques BEURRIER répond qu'il a appris la semaine dernière pour le recrutement des nouveaux plongeurs et que cela est une initiative de la DTN. Ce projet a pu être inséré dans la demande BOP/CNDS de cette année. Il rappelle que le manque crucial d'équipements est connu de tous, mais il s'interroge sur le choix du lieu d'entraînement de Benjamin AUFFRET car il existe d'autres structures en France.

Enfin, il souligne que la FFN s'est battue pour que la fosse à plongeon de la piscine olympique soit maintenue après les Jeux. La piscine olympique sera composée d'un bassin de 50m, d'un bassin de 25m sur 25m et d'une fosse à plongeon avec un plancher amovible pour y faire d'autres activités.

Guy CANZANO (AAS Sarcelles Natation) félicite Michel BOUSSARD pour son discours mais aurait préféré qu'il soit tenu en Comité directeur. Au niveau de son département, il y a 1 club sur les 5 et il cherche donc des solutions pour faire évoluer le plongeon. Il découvre ce débat autour du plongeon et rappelle que l'avenir du plongeon doit se discuter en bureau et au Comité directeur.

Plus aucune remarque n'est faite sur le rapport,

→ le rapport est adopté à l'unanimité.

7.6 Rapport de la commission des maîtres par Joel FERRY

Joel prend la parole en indiquant que la commission offre une action transversale et félicite les clubs qui ont brillé sur la scène nationale et internationale. La problématique pour obtenir des bassins de 50m est également présente et il souhaite que les clubs soient sensibilisés sur cette thématique. Il cite, notamment, l'exemple d'une municipalité qui est d'accord pour prêter son bassin, de même pour le directeur de la structure mais le club refuse. Il faut faire en sorte que la Région, les Comités

Départementaux et les clubs participent. Certes, tous les clubs n'ont pas de catégorie maîtres mais il faut que l'on s'unisse pour que les activités de la natation vivent.

→ le rapport est adopté à l'unanimité.

7.7 Rapport de la commission des officiels par Jean BOULANGER

Jean prend la parole en faisant remarquer que la commission est dans une voie ascendante. Les officiels se professionnalisent et sont de plus en plus nombreux à la commission. Il remarque également que l'application du règlement est de plus en plus difficile. Un travail sur la formation et la formation des formateurs est en cours. Il annonce que si certaines personnes ont des questions, il reste à leur disposition.

Guy CANZANO (AAS Sarcelles Natation) rappelle qu'il n'y a qu'un type d'officiel que ce soit en eau libre ou en natation course.

Jean BOULANGER répond qu'à l'heure actuelle il y a une distinction entre un officiel eau libre et natation course.

→ le rapport est adopté à l'unanimité.

8. Rapport du pôle animation territoriale par Evelyne CIRIEGI

Evelyne évoque l'importance que prend ce pôle car tous les secteurs prennent une dimension et sont attendus au niveau des politiques régionales et nationales.

- ENF : elle remercie Claudie ARNAUD, présidente de la commission, qui avec l'appui de Jean-Michel, s'occupe de la commission. Ils travaillent beaucoup sur le terrain dans la mesure où la LIFN essaye d'être au plus près des clubs. L'ENF a de plus en plus d'impact sur la performance. Evelyne annonce qu'il y aura un colloque au mois d'octobre, le 13. La construction des champions de demain se fera grâce à l'ENF.

- Nagez Forme Santé : la natation a un rôle important dans ce domaine. Il y a également beaucoup de subventions à capter à ce niveau. Elle salue les clubs qui s'engagent dans cette action.

- Nagez Grandeur Nature : c'est une opération qui vise à faire découvrir la natation en milieu naturel. Les personnes qui s'en occupent sont convaincues que c'est une bonne orientation pour trouver de nouveaux licenciés.

- J'apprends à nager : cette opération est ouverte au mouvement sportif et aux collectivités territoriales. L'opération permet le développement de la natation auprès des jeunes en milieu défavorisés afin de réduire le problème de noyade. Il faut œuvrer en accord avec l'Education Nationale.

- Elle évoque également les opérations de communication : nuit de l'eau, Kid Expo...

Elle remercie tous les bénévoles qui s'engagent, car la natation est visible et connue. On doit encore plus s'engager dedans. Merci pour que ce pôle puisse grandir encore au service de la natation.

Catherine VOLTZ (US Conflans St-Honorine) prend la parole au sujet du « J'apprends à nager » en se demandant comment on peut penser qu'en 10 séances, les enfants puissent apprendre à nager.

Evelyne CIRIEGI répond que c'est un démarrage pour les jeunes qui ont peur de l'eau. L'idée est que, derrière, on trouve quelque chose à faire avec la mairie pour compléter ces séances. Il faut aller vers les écoles pour détecter et accompagner les enfants dans un processus d'apprentissage.

Catherine dit que c'est aussi un problème de gestion des piscines et des créneaux et qu'il est difficile de trouver les enfants avec les écoles.

S'ensuit un débat sur l'apprentissage en milieu scolaire, la détection des enfants et les créneaux.

Fanny FRANCEZ, agent de développement à la Ligue, prend la parole et rappelle que l'opération « J'apprends à nager », c'est au minimum 10 séances et que rien n'empêche les clubs d'en proposer plus. Elle rappelle également que les clubs doivent demander plus de subventions au CNDS sur ce projet.

→ le rapport est voté à l'unanimité moins une voix contre (NC Marville).

9. Rapport du pôle Formation par Jérôme CHASTAGNER

Jérôme indique que de plus en plus de clubs envoient leurs encadrants/jeunes en formation fédérale et que c'est une bonne chose. Il vaut mieux former les jeunes de nos clubs que de les prendre autre part. Il faut mettre des personnes qualifiées autour des bassins et auprès des jeunes, à l'entraînement.

Par exemple, les BJPEPS n'ont pas le droit d'entraîner au-delà du Pass compétition. Jérôme conseille de les orienter vers le MSN pour les former à la compétition.

Une formation continue sera organisée à la rentrée pour les éducateurs. L'environnement de la natation évolue continuellement. Il faut donc venir en formation pour se mettre à jour.

Enfin, il annonce qu'une formation gratuite pour les dirigeants et les bénévoles aura lieu sur les thématiques du contrat de travail, la CCNS, la carte professionnelle. Suite à ces premières formations, il faudra échanger pour organiser de nouvelles formations selon les besoins de chacun.

Vincent Bruneau (CN Marville) : Le BPJEPS n'a pas le droit d'entraîner et n'en a pas les compétences. Certains ne viennent pas de la natation et n'ont donc pas d'expérience dans ce milieu. Il faudrait donc lancer une réflexion sur un plan de formation sur les BPJEPS qui n'ont pas de formation entraînement.

Jérôme répond que les BP doivent venir en MSN et qu'ils n'auront que l'UC 2 à passer pour pouvoir entraîner dans un club jusqu'au niveau régional.

→ le rapport est adopté à l'unanimité.

10. Rapport du pôle communication et développement par Patrick FRADET

Patrick décrit l'organisation du pôle autour de plusieurs commissions.

Au niveau de la commission développement, les personnes s'occupent des licences et de la labellisation. Deux sujets qui font l'objet, au niveau de la FFN, d'une réforme. La LIFN est active dans ces projets. Pour la réforme de la licence, l'Ile-de-France est la seule région à avoir produit un document de travail à la FFN. De même, un groupe de travail est en cours pour la réforme de la labellisation.

10.1 Rapport de la commission informatique

Patrick demande si des personnes ont des questions au niveau de la commission informatique.

Stéphane COMBES (Olympique la Garenne-Colombes) espère qu'il y aura moins de soucis l'année prochaine sur Extranat.

Patrick évoque les différents points qui ont provoqué des soucis :

- la réforme territoriale : il y a eu une sous-estimation de l'intégration de cette réforme géographique. Derrière, toutes les archives et les performances ont été impactées. Suite à la réforme, des départements ont changé de régions, il a fallu changer les numéros de clubs... Il y a donc eu une très grosse charge de travail sachant que les modules ne peuvent être que très difficilement externalisés, car ils ont été créés au niveau de la FFN. Il y a des modules très instables comme celui de l'ENF, qui est aujourd'hui une des priorités.

- la mise à jour du logiciel a impacté plus ou moins certains modules. Il y a eu quelques soucis de modification de ces

modules. Aujourd'hui, il va y avoir une optimisation de ces modules et ensuite va être entamée la réforme de la licence. L'informatique de la FFN fait tout ce qu'elle peut pour que cela fonctionne.

Catherine VOLTZ (US Conflans St-Honorine) demande s'il y aura une mise à jour pour le Water-polo.

Patrick FRADET répond que oui, notamment avec la société IPLINK, qui a développé, pour la Ligue Promotionnelle de Water-polo, un logiciel pour créer des feuilles de match. Des pourparlers sont en cours pour que ce logiciel puisse fonctionner sur l'ensemble des matchs.

Jean-Sébastien CORBEELS (ACBB) fait la remarque qu'il n'est plus possible de suivre les résultats des enfants car ils ne sont plus transférés sur les sites satellites départementaux.

Nicolas BLAISE répond qu'il est possible pour les comités départementaux de créer un fichier pdf, de le mettre sur le site et de l'envoyer aux clubs.

Une remarque est également faite sur l'instabilité de l'ENF. A certaines heures de la journée, il n'est pas possible de rentrer les pass'sport de l'eau. Patrick répond, de nouveau, que le module ENF est une priorité.

→ le rapport est adopté à l'unanimité moins une abstention (Olympique la Garenne Colombes).

10.2 Rapport de la commission labellisation

La liste finale des clubs labellisés paraîtra au BO du jeudi 12 avril 2018. 12 nouveaux dossiers ont été déposés dont 2 clubs pour le label national. Ces derniers ont été validés par la région et sont en cours de consultation au niveau de la FFN.

2 dossiers ont été refusés, un à cause des prérequis de la formation non remplis et l'autre pour l'opération « J'apprends à nager » qui n'a pas eu lieu l'année précédente.

→ le rapport est adopté à l'unanimité.

11. Rapport de la Trésorière Générale, Marieke HOEDTS

11.1 Rapport sur les comptes de la Ligue

Marieke demande s'il y a des questions sur les documents transmis.

Jean-Louis SILORET (VGA St-Maur) demande pourquoi les comptes n'ont été reçus que la veille (le vendredi).

Marieke répond que les comptes sont soumis à une procédure de vérification par les commissaires aux comptes et que

la LIFN les a envoyés aux clubs dès qu'elle a pu.

Jean-Sébastien CORBEELS (ACBB) fait une remarque sur la baisse des engagements en natation course et sur le coût des mises à disposition de piscines pour les compétitions. Nous avons de plus en plus de mal à avoir les piscines et cela va aller en augmentant, qu'en est-il de l'impact budgétaire ?

Antoine EUGENE (SN Montgeron) renchérit qu'il y a un problème sur les règlements et que les critères de sélection déçoivent les nageurs.

Jean-Jacques BEURRIER répond que le coût de location d'une piscine pour une compétition peut aller jusqu'à 3000€ par jour. Il remercie d'ailleurs toutes les municipalités qui mettent à disposition gratuitement leur structure. Au niveau sportif, le règlement est caduc. Il faudra tout refaire pour la prochaine saison. Le but de la FFN est de simplifier ses règlements pour limiter les incompréhensions régionales. Il remercie les présidents de clubs qui accueillent les compétitions, notamment Sarcelles, Colombes, Massy et Montreuil. Cet accueil se fait sur les quotas du club pour faire des compétitions régionales ou départementales. Le travail de la commission est en cours et l'information paraîtra mi-juin.

Jean-Sébastien CORBEELS (ACBB) indique que les budgets, au niveau des clubs, doivent être faits entre février et mars et le nombre d'utilisation de la piscine pour l'année suivante doit également être indiqué.

Marieke répond que la Ligue fait ce qu'elle peut pour démarcher les piscines en amont mais qu'il est difficile de gérer cela.

Marieke clôture le rapport en donnant quelques informations sur le litige avec SMRJ All Burotic. La Ligue a gagné en 1^{ère} instance au mois de février mais la partie adverse a fait appel. Une réflexion de stratégie est donc menée pour aller au pénal. Elle demande donc à ce que les clubs ayant eu des problèmes avec ce fournisseur se manifestent auprès de la Ligue pour que l'on puisse se regrouper pour une action commune.

Marieke fait lecture du rapport des contrôleurs aux comptes.

Suite à la prise de parole de Marieke, Guy CANZANO souhaite souligner la présence de Marieke HOEDTS au poste de trésorière face à la pénurie de dirigeants que nous rencontrons. Il espère qu'elle restera le plus longtemps possible au sein de la Ligue.

→ les comptes sont approuvés à l'unanimité moins 5 abstentions (CSM Clamart, Olympique la Garenne

Colombes, VGA ST-Maur, ACBB et SN Montgeron)

11.2 Présentation du budget prévisionnel

Marieke explique que c'est une projection sur les actions à venir.

→ le budget est adopté à l'unanimité moins 6 abstentions (US Conflans St-Honorine, CSM Clamart, Olympique la Garenne Colombes, VGA St-Maur, ACBB et SN Montgeron).

Retour sur la commission Water-polo

Gérard VENEAU étant arrivé, Aline MICHELET souhaite que l'on revienne sur le rapport de la commission Water-polo.

Gérard remercie toutes les personnes qui l'ont soutenu durant « son voyage extraterrestre ».

Catherine VOLTZ (US Conflans St-Honorine) fait une petite remarque sur une erreur de classement sur des championnats.

Aline souhaite remercier les membres de la commission Water-polo d'avoir soutenu Gérard durant sa convalescence.

→ le rapport est adopté à l'unanimité.

12. Présentation des livrets de la Ligue par Fanny FRANCEZ

Fanny présente les 3 guides, en cours d'élaboration, à destination des clubs. Ces guides ont pour objectifs d'aider les clubs dans leur développement. A travers ces 3 livrets, la Ligue a essayé de balayer un maximum de thématique en les abordant succinctement et en mettant des liens complémentaires.

- Le premier guide fait une présentation de la Ligue et de ses services (élus, salariés, cadres techniques, labellisation, coup de pouce licence...) et fait référence aux différents règlements FFN. Le livret est fini, et sera bientôt publié sur le site. Vous pouvez retrouver ce premier guide sur le site de la Ligue : <http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/4945.pdf>

- Le deuxième guide aborde les questions de création et de gestion de clubs (droits et obligations, ressources humaines, gestion financière...). Ce livret est en cours de finalisation et sera bientôt publié.

- Le troisième guide se concentre sur les stratégies de développement d'un club à travers les pratiques compétitives et non compétitives.

Xavier BEHAEGHEL rajoute que ces guides sont faits pour les clubs et que les clubs ne doivent pas hésiter à faire

remonter leurs remarques et leurs besoins à la Ligue pour les faire évoluer.

Les clubs présents se félicitent de cette initiative.

13. Point sur la réforme des licences par Jean-Jacques BEURRIER

Jean-Jacques BEURRIER, qui mène le groupe de travail politique fédéral, nous donne les chiffres clefs et les raisons pour lesquelles la réforme est indispensable :

- baisse significative du nombre de licences sur les dernières années et particulièrement la saison 2016/2017 ;
- seules les licences « J'apprends à Nager » permettaient de cacher cette baisse ;
- dans le code du sport, toute personne qui pratique une activité décrite dans les statuts de la fédération, à laquelle le club est affilié, doit être licenciée ;
- l'estimation des adhérents des clubs est d'environ 600 000 pratiquants, pour 314 000 licenciés actuellement.

Puis après avoir rappelé les cibles à viser, il fait état du point d'étape à ce jour. La validation officielle de ce changement se fera lors de l'AG de la FFN tout début juin pour une application à la rentrée sportive de septembre.

Il dresse un agenda des discussions qui se sont passées depuis le début de saison (comité directeur FFN, conseil des présidents régionaux, groupe de travail politique). Le plus compliqué est de limiter les pertes financières pour la FFN, les ligues et les comités, tout en permettant aux clubs de licencier tous leurs adhérents à moindre coût.

Il fait état des propositions actuelles sachant que les simulations financières dans les régions pourront évoluer jusqu'à l'AG FFN.

A ce jour, les propositions sont les suivantes :

Le tarif de la part régionale est unique pour toutes les régions.

Découverte/Apprentissage/Forme/Loisir :

0-3 ans : découverte
FFN 12,5€ + Ligue 9,5€ = 22€
(prix moyen actuel : 23€)

4-15 ans : apprentissage
FFN 12,5€ + Ligue 9,5€ = 22€
(prix moyen actuel : 23€)

16 ans et + : loisir/forme
FFN 5,8€ + Ligue 4,2€ = 10€
(prix moyen actuel : 39,5€)

Compétition :
10 ans et - :
FFN 16€ + Ligue 14€ = 30€
(prix moyen actuel : 23€)

11 ans et + :
FFN 32€ + Ligue 18€ = 50€
(prix moyen actuel : 39,5€)

Dirigeants-entraîneurs-officiels :
Dirigeants :
FFN 10€ + Ligue 5€ = 15€
(prix moyen actuel : 39,5€)

J'apprends à nager :
6-12 ans JAN :
FFN 12,8€ + Ligue 2,2€ = 15€
(prix actuel : 15€)

L'estimation pour la LIFN et les CD d'IDF fait apparaître une perte de 144 000€ et il nous faut 2 000 licences apprentissage et 30 000 licences « loisirs » pour retrouver notre enveloppe financière de départ.

Il conclut en précisant :

- que le principe du 100% licences sera appliqué et que dans le cas contraire, des pénalités seront appliquées à tous les clubs en défaut ;
- que le circuit de la licence est susceptible d'évoluer vers une prise de licence par les adhérents des clubs dans un horizon plus lointain.

Il demande à l'assistance de jouer le jeu de licencier tous les adhérents, les critiques des années passées sur le coût trop élevé a amené la réflexion fédérale à proposer 10€ sur les activités non compétitives.

Ce tarif est raisonnable et doit permettre à notre fédération de prendre la place qui est la sienne pour la représentativité des licenciés.

Enfin, une autre cible est en réflexion, les personnes qui pratiquent quotidiennement sans être adhérents de clubs. Une application smartphone est à l'étude et une part de l'abonnement pourra être reversée aux clubs.

Quelques questions sont posées sur le tarif notamment qu'il est parfois difficile, dans certains villes, de pouvoir ajouter une dizaine d'euros sur le prix de la cotisation actuelle et que beaucoup d'adhérents paient grâce à des aides.

Les clubs connaîtront les tarifs de la nouvelle licence autour du 3 juin.

14. Intervention des personnalités

14.1 Intervention de Serge BRUNET, Vice-président de la FFN

Serge remercie la LIFN d'avoir invité la Fédération Française de Natation. Il continue en expliquant que la FFN, c'est avant tout, nous tous, les clubs et c'est le sens de la démarche FFN. La FFN essaye depuis un an de mettre les clubs au cœur de notre dispositif. C'est plus qu'un état d'esprit, c'est un outil stratégique.

Le potentiel dans les clubs est de 500 à 600 000 licenciés, ce qui explique pourquoi la FFN souhaite que les clubs soient au cœur du dispositif.

Aujourd'hui, la FFN a dépassé les 50 salariés, 70 cadres techniques, une centaine d'entraîneurs et des milliers de bénévoles.

Il évoque ensuite la trop grande dépendance financière de la FFN vis-à-vis de l'Etat. De plus, une part trop faible du budget est accordée au développement du sport alors que cela devrait être le premier objectif. Il rappelle que le rapport de la Cour des comptes est sur Extranat. Il enchaine sur le manque d'équipements et explique que c'est une priorité. En effet, il faut développer la natation mais comment la développer sans équipement.

Les différentes propositions de l'AGE de la FFN du 9 décembre 2017 sont ensuite exposées.

Serge termine son discours par les chantiers en cours au sein de la FFN :

- la réforme de la licence ;
- la réforme de la labellisation ;
- le PPF ;
- les Jeux de 2024 ;
- l'optimisation des coûts au sein de la FFN.

14.2 Intervention d'Evelyne CIRIEGI, président du CROS ILE-DE-FRANCE

Suite aux évolutions des statuts des CROS, la composition du Conseil d'Administration du CROS Ile-de-France comporte maintenant une majorité de ligues olympiques, tout en intégrant la représentation de tous les collèges (sportives + affinitaires + scolaires/universitaires).

Evelyne rappelle également que le rôle du CROS Ile-de-France est d'aider les ligues, comités départementaux et clubs à mieux vivre et qu'il ne faut jamais oublier que ce sont les clubs qui font vivre le sport au quotidien.

Elle félicite la FFN, qui est exemplaire dans ce domaine, en donnant toute la place aux clubs.

En vue de l'Héritage 2024, les ligues doivent s'engager à mettre en place une vraie dynamique sportive en s'attachant à l'amélioration du nombre d'équipements, (notamment des piscines). Il faut chercher à construire des équipements pour l'élite mais aussi pour le sport de proximité au service des clubs. Concernant le CNDS 2018 : lors de la réunion nationale, les représentants du mouvement sportif ont voté, à l'unanimité, contre les orientations nationales et contre la proposition du budget, en sauvant le seuil de demande de subventions qui a été maintenu à 1500 euros au lieu de passer à 3000 euros comme proposé.

Ces orientations sont tournées autour du sport féminin, du « J'apprends à nager », des personnes en situation de handicap et des quartiers en politique de la ville.

Ainsi, il est de plus en plus demandé au mouvement sportif de répondre aux problèmes sociétaux, ce qui n'est pas forcément son cœur de métier.

Le CROS Ile-de-France a fait savoir que cette baisse du CNDS, en particulier concernant la part territoriale, est incompréhensible surtout quelques mois après l'annonce de Paris 2024. Il est précisé que les subventions CNDS des Ligues ayant établi en 2017 leur PSTC, seront traitées avec bienveillance pour l'attribution de leur subvention 2018.

En 2018, il n'y aura plus d'enveloppe fléchée par département, les subventions seront attribuées au niveau régional en coprésidence Etat/Mouvement sportif.

Concernant la mise en place de la fête du sport, initiée par le ministère des sports, le mouvement sportif ne soutient pas cette initiative qui encourage la pratique libre sur le budget global du CNDS et qui positionne la manifestation sur la semaine de « Sentez-vous sport ».

Il n'est pas simple pour le CROS Ile-de-France de se faire entendre au plus haut niveau afin de répondre aux préoccupations des ligues et comités régionaux. Cependant, il se doit de rester attentif et à l'écoute de tous et de toutes afin de contribuer à améliorer pour chaque club « le mieux-vivre en IDF ».

La France doit se projeter pour devenir une vraie nation sportive. Aussi, tout le monde sportif doit s'engager à œuvrer dans une mouvance positive afin de permettre à chaque Francilien et chaque Francilienne de pouvoir faire du sport comme il ou elle l'entend.

Evelyne remercie chaleureusement le travail fait au quotidien par l'ensemble des élus et des salariés de la LIFN au service de ses membres.

15. Remises des récompenses régionales

A chaque AG, il est de coutume de récompenser les bénévoles qui œuvrent avec zèle pour la Ligue régionale et nous ne dérogerons pas à cette tradition.

Le trophée du meilleur club des Maîtres est remis à l'USM Malakoff.

Les médailles d'Or sont ensuite remises aux personnes présentes tandis que les présidents des départements emportent les médailles de Vermeil, d'Argent et de Bronze ainsi que les diplômes de reconnaissance, dans leurs départements respectifs.

16. Remises des récompenses (aide financière et matérielle) aux clubs présents

Madame Aline MICHELET et Madame Marieke HOEDTS procèdent à la distribution des chèques correspondants :

- au classement des clubs formateurs dans chaque discipline et de l'ENF ;
- au classement Elite mixte des Championnats d'Ile-de-France

Joel FERRY remet une dotation équipement aux 3 meilleurs clubs des Maîtres présents.

L'assemblée générale se termine par le pot de l'amitié vers 13h00.

OFFRES D'EMPLOI

– CDI – Agent de développement

DESCRIPTION DE LA MISSION

En tant qu'agent de développement, vos principales missions seront :

- Développer et consolider la pratique de la Natation au sein de la Ligue
- Participer à l'organisation et à la professionnalisation de la Ligue et de ses structures déconcentrées
- Elaborer et déployer la communication de la Ligue (y compris gestion de la page Facebook)
- Gérer les relations avec les partenaires de la Ligue et communiquer envers de potentiels partenaires (dossiers de partenariat et de subvention...)
- Gérer le secrétariat courant de la Ligue (courriels, AG, ...)

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômé Bac+3/Bac+4 type DESJEPS, Master « Management du Sport », « Management des organisations sportives », « Management de projets territoriaux »
Sensibilité au monde du sport et de la natation
Très bon rédactionnel
Autonome et rigoureux
Esprit d'initiative et aisance relationnelle

DESCRIPTION COURTE DE L'ENTREPRISE

Dans le cadre des Statuts et Règlements administratifs de la Fédération Française de Natation et au sens des disciplines prévues : natation course, plongeon, water-polo, natation artistique, natation en eau libre et maîtres, natation estivale, natation santé, activités d'éveil, activités récréatives et loisirs aquatiques, La Ligue Régionale administre la natation dans son ressort territorial.

L'association est une structure à taille humaine (6 salariés, 1,3 M€ de budget). Elle est basée Porte des Lilas à Paris.

CONDITIONS D'EMPLOI :

CDI à temps plein (35h)
Déplacements réguliers à prévoir en Ile-de-France
Avantages sociaux : tickets-restaurant, mutuelle (prise en charge à 100%)
Salaire selon profil et selon CCNS

--

Pour postuler :

x.behaeghel@lif-natation.fr

Date mise à jour
19/04/2018

Prise de poste
souhaitée
Entre le 1^{er} juin et le
1^{er} juillet

Métier
Agent de
développement

Entreprise
Ligue Ile-de-France de
la Fédération
Française de Natation

Secteur
Sport

Affectation
Paris

Pays
France

Type de contrat
CDI
Temps plein

2 POSTES À POURVOIR EN CDD / TEMPS PLEIN

Description de la mission

L'événement *Nagez Grandeur Nature (NGN)*, basé sur l'Ile-de-Loisirs de Jablines-Annet, existe depuis maintenant une vingtaine d'années, et propose aux participants des activités autour de la découverte de la natation et du monde aquatique, en milieu naturel.

Les missions qui vous seront confiées :

- Animation et encadrement des activités aquatiques : apprentissage de la natation, passage de tests, initiations au water-polo et autres jeux aquatiques... ;
- Surveillance de l'espace dédié à l'activité NGN ;
- Gestion du prêt de matériel ;
- Communication et promotion de l'activité sur place.

Profils recherchés

Deux profils : Un(e) titulaire du BEESAN / BPJEPS AAN – Un(e) titulaire du BNSSA

Pour le(la) titulaire BEESAN / BPJEPS AAN, nous recherchons un profil polyvalent pouvant adapter les activités en fonction du public présent.

Nous souhaitons des personnes dotées d'un bon relationnel, à l'aise dans l'encadrement d'enfants (les centres de loisirs représentent une part importante des bénéficiaires de l'action) et étant capables d'animer des activités en milieu aquatique, tout en assurant la sécurité des participants.

Description courte de l'entreprise

Dans le cadre des statuts et règlements administratifs de la Fédération Française de Natation et au sens des disciplines prévues : natation course, plongeon, water-polo, natation synchronisée, natation en eau libre et maîtres, natation estivale, natation santé, activités d'éveil, activités récréatives et loisirs aquatiques, la Ligue Régionale administre la natation dans son ressort territorial.

L'association est une structure à taille humaine (6 salariés, 1,3 M€ de budget). Elle est basée Porte des Lilas à Paris.

Lieu de travail : Ile-de-Loisirs de Jablines-Annet (77450 Jablines)

Durée : 35h/semaine du lundi au vendredi, 10h-18h, du 2 au 27 juillet 2018

Rémunération : Selon profil

Pour postuler : CV + lettre de motivation à : lif@lif-natation.fr

Plus d'informations : <http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/4927.pdf>

